



Femmes ilnues, territorialité et résistance – I

Un accord légendaire, mais la paix en Colombie n'est pas acquise – 3

Le combat continue pour la protection du páramo de Sumapaz – 4

Bulletin d'informations
et d'analyses
sur l'extractivisme
ici et en Colombie

Projet accompagnement solidarité Colombie
Décembre 2016

Femmes ilnues, territorialité et résistance

Pendant la tournée du projet *Des-terres-minées!* au printemps 2016, nous avons eu la chance de participer à un cercle de discussions au musée Shaputuan, à Uashat. Nous voulons ici transmettre et faire voyager la parole inspirante des femmes ilnues rencontrées cette journée là.

Les Ilnu.es occupent le Nitassinan depuis des millénaires. Les animaux nous interrogent : « Êtes-vous encore des Ilnus ? Allez-vous nous chasser ? »

Les Québécois.es parlent du territoire d'une manière très différente. Vous parlez du territoire « comme si on achète une chaise ». Même si le souhait de protéger le territoire existe, il y a une dynamique d'autodestruction qui est enclenchée dans la manière dont les Québécois.es voient le territoire. Nous, on ne pense pas juste au présent, on doit aussi penser aux 7 prochaines générations.

L'individualité d'un Ilnu est toujours en lien avec le territoire. Si on n'a pas de territoire, on ne sera plus Ilnu. Je ne suis pas Canadienne, pas Québécoise. Je suis Ilnue. Et je refuse que les lois canadiennes et québécoises me gouvernent.

Mais il fallait écouter mon père quand il parlait du territoire, il avait toujours les larmes aux yeux. Ça fait

voyager l'âme. On n'a pas vécu sur notre territoire comme nos parents. Une coupure s'est produite avec la sédentarisation. Moi, j'ai été élevée dans le bois jusqu'à 7 ans, c'est mon histoire, les valeurs de mes parents, tout cela est riche pour moi; j'ai appris ma culture et à garder ma langue. Je ne vais jamais les renier, je me lève pour le territoire parce que ça fait partie de ma personne, de ma dignité. Je suis fière d'être une femme ilnue, j'ai vu ma mère faire des mocassins, ma grande sœur aller au pensionnat ; mon père continuait de faire sa vie de chasseur.

Les Ilnu.es vivent sur le territoire du « Québec » n'ont pas signé de traité ni cédé par aucun autre moyen leurs territoires, leur titre aborigène et leurs droits ancestraux.

Les négociations impliquent de renoncer à des droits. On est en train de renoncer à nos pratiques

traditionnelles, de s'éteindre nous-même en signant des ententes avec des promoteurs. J'ai dit à notre chef comment ça se fait que tu as accepté ça ?



Personne ne nous écoute. Les élites se graissent les poches pendant que nos enfants ne mangent pas à leur faim. Les populations ne sont même pas consultées pour des projets d'exploration. On est au courant de rien. Le Conseil de bande n'a pas eu toutes les compensations financières promises. *(Parmi tant d'autres : l'entente pour la construction du barrage Sainte-Marguerite 3 ; l'entente avec Hydro-Québec pour le barrage hydro-électrique de la Romaine ; le présent traité de négociation territoriale globale Petapan – avec cinq communautés ilnues).*

Ce que je vois aujourd'hui dans ma communauté, c'est vraiment un désastre comme décor, car on est impliqués avec les mines. Quand on va dans la forêt, ça devient un labyrinthe, il y a des trous partout. Tous les destructeurs sont partis et nous on se retrouve avec la terre dévastée. Le dynamitage produit du radon. Il y a une autre mine collée à la ville, elle est active, elle touche nos lacs, notre eau... C'est triste, il y a plein d'impacts, la poussière est tellement rouge. Aînés, enfants, tout le monde est touché par ça. C'est un cercle vicieux, l'appauvrissement là même où il y a des ressources naturelles.

Depuis que les Blancs y ont mis les pieds, des luttes ont lieu pour protéger le Nitassinan, notamment face aux projets extractifs : le complexe hydro-électrique Sainte-Marguerite 3, le barrage de la Romaine et ses infrastructures adjointes, le Plan Nord, les mines de fer de Schefferville, la Mine Arnaud; et cela, sans compter tous les combats quotidiens contre la poursuite de la colonisation qui avale non seulement le territoire mais la culture, la pensée, les personnes...

Qui peut le faire ? Ce sont les femmes, en travaillant ensemble. C'est normal que les femmes se lèvent dans la communauté. Les hommes auraient dû être des guerriers, mais ce sont à présent les femmes qui sont des guerrières. C'est le mot dans lequel je me reconnais. C'est un mot qui me donne de la force.

En 2012, le Conseil de bande de Uashat Mak Mani-Utenam organise des référendum sur l'entente d'Hydro-Québec autour du projet de La Romaine, à trois reprises, jusqu'à ce que le oui l'emporte. Tout au long, des blocus sont organisés. L'État colonial et les entreprises multiplient injonctions et criminalisation de opposant.es.

Mais alors on te met en prison et à ce moment une lutte collective devient individuelle. C'est une répression qui dé-collectivise nos luttes. Quand on te met en prison, tu as un dossier criminel pour avoir protégé la rivière à saumons lors du blocus...

La colonisation ne laisse pas ses traces seulement sur le territoire, elle marque ses habitant.es. Les Autochtones parlent de stress post-colonial.

Les enjeux sont multiples et il est difficile d'avancer. Nous sommes toujours dans la pauvreté. On te maintient en mode survie, le seul employeur c'est le Conseil de bande.

Je demandais à mon père pourquoi il y avait des suicides. Avant la sédentarisation il n'y en avait pas/peu ; aujourd'hui il y a beaucoup d'agressions ; la jeunesse est en train de périr. Quand je regarde les jeunes cela me fait mal, il y a ce manque au niveau de leur histoire, de leur culture, ils sont malades. Nos jeunes sont vraiment perdus, ils ne savent plus où s'en aller, ils marchent la tête basse.

Comment réveiller un peuple qui n'a plus de rêve, qui vit une crise identitaire ?

Le territoire, c'est mes racines. Les racines solides donnent des personnes solides. J'ai confiance en ma génération et en la prochaine génération.

Quand on défend quelque chose, il faut que tu connaittes c'est quoi que tu défends.

Il ne faut jamais se décourager, parce que je sais que nos territoires sont là. C'est notre identité, nos enfants, nos ancêtres, notre histoire.

La forêt va toujours être là, il faut juste aller la chercher...

Article intégral sur notre site web.

La paix en Colombie n'est pas acquise

Le 12 novembre dernier, à La Havane, les représentants du gouvernement colombien et de la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie – FARC – ont signé un accord de paix qui cherche à mettre fin à des décennies de conflit armé entre eux. Le « nouvel accord final » arrive cinq ans après le début des négociations et six semaines après le rejet du premier accord par référendum : le 2 octobre, la première version avait été soumise à la population colombienne, et c'est le camp du « non » qui l'emporta de 0,5%.

La nouvelle mouture de l'accord vise à répondre aux préoccupations du secteur ultra-conservateur qui a mené la campagne du non au référendum. Plusieurs modifications apportées sont liées à la justice, à l'emprisonnement pour les combattants accusés de crimes de guerre et aux réparations pour les victimes du conflit. À ce titre, les FARC devront publier l'inventaire de leurs biens et les combattants démobilisés seront confinés à la localité qui leur aura été assignée dans le cadre des « peines restrictives de liberté ». Face au droit foncier, l'accord précise que la propriété privée sera respectée, freinant définitivement toute perspective de réforme agraire.

Le nouvel accord ne va pas aussi loin que l'original quant à la protection des droits des femmes et des communautés LGBTI, qui ont été affectées de manière disproportionnée par le conflit. Ainsi, il réduit l'application de la « perspective de genre » et presque toutes les références aux communautés LGBTI ont été retirées. Ratifié par le congrès, ce nouvel accord passera à l'histoire, porteur d'espoir pour certain.es, il représente de nombreux défis quand à son application.

Plusieurs mouvements sociaux reconnaissent que cet accord est un pas vers la paix. Cependant, il ne règle pas les problèmes sociaux qui sont la cause du conflit armé. Alors que le président Santos reçoit le Nobel de la paix, les activistes sociaux continuent d'être menacés et assassinés dans l'impunité – les violences envers les défenseur.es de droits humains seraient impunis dans 95% des cas. La majorité de ces cas sont liés à la présence paramilitaire.

La protection des défenseur.es des droits humains et des leader.es sociaux est essentielle pour instaurer une paix à long terme.

Toutefois, le nombre d'incidents violents

est à la hausse. Jusqu'à maintenant, en 2016, 70 personnes ont été assassinées, 282 menacées et 32 attentats ont été reportés, sans compter les personnes déplacées ou forcées à l'exil. Ces personnes font partie de mouvements sociaux – comme la Marcha Patriótica, le Congrès des Peuples, les mouvements des femmes, des étudiants et LGBTI. Nous dénonçons surtout les attaques contre les femmes, qui constituent des « agressions à caractère correctif », ayant comme objectif de miner les leaderes et casser les processus sociaux.

L'État colombien a récemment interrompu les pourparlers avec le deuxième mouvement armé en importance au pays, l'Armée de libération nationale (ELN). Il est tout aussi important pour le gouvernement d'entreprendre des négociations sérieuses et publiques avec l'ELN et l'EPL. Enfin, doit être aussi adressée le fait critique de la prolifération de groupes paramilitaires, dans des régions laissées vacantes par les FARC. Ainsi, la ratification de l'accord de paix est un pas, mais la route est longue pour assurer la paix qui, comme le rappelle les mouvements sociaux, ne pourra voir le jour sans se pencher sur les problèmes sociaux qui sont la cause du conflit armé.

Voir l'article intégral sur notre site web pour un aperçu des dix principales modifications apportées à l'accord.



Accompagnement international en Colombie

Depuis plus de 13 ans, le PASC promeut une vision anti-impérialiste de la solidarité internationale.

L'accompagnement agit comme mécanisme de protection auprès des communautés et organisations sociales, tout en ouvrant des espaces pour la construction de liens de solidarité directe entre ici et la Colombie.

Si vous êtes intéressé.e à réaliser un séjour d'accompagnement en Colombie, contactez-nous ou visitez notre site web.

Le combat continue pour la protection du páramo de Sumapaz

Le PASC dénonçait récemment les menaces d'exploitation du Sumapaz par Alange Energy. Grâce à la mobilisation locale, les autorités colombiennes ont refusé d'émettre le permis environnemental pour l'exploration dans la région. Alange peut néanmoins réappliquer pour ce permis en ajustant sa demande. Bien que le projet COR-33 d'Alange Energy soit suspendu, il n'est pas question de relâcher notre vigilance. L'écosystème du Sumapaz, considéré comme l'une des réserves d'eau douce la plus importante au monde, est menacé par deux autres projets pétroliers, COR-04 et COR-II, qui sont la propriété – eux-aussi – d'une pétrolière canadienne : Canacol Energy Ltd.

Canacol a son siège social en Alberta et ses activités sont principalement en Colombie pour l'exploitation de gaz naturel et de pétrole. Au sein du conseil d'administration de Canacol, se trouve Anthony Zaidi, qui a occupé des postes importants dans Pacific E&P et de Petromagdalena Energy (Alange Energy). Par ailleurs, Canacol connaît bien les pratiques de Pacific E&P, puisqu'elles sont partenaires pour une exploitation pétrolière à Portofino. La USO (Unión Sindical Obrera), syndicat des ouvriers de l'industrie pétrolière, confronte Canacol sur son opposition à la création d'un syndicat dans la ville de Sahagun (Crucero). Plusieurs ont critiqué qu'elle n'offre pas de salaire décent à ses employés. La population s'est mobilisée pour revendiquer une plus grande responsabilité sociale de la part de la pétrolière, qui a refusé tout dialogue avec les acteurs locaux. C'est plutôt la brutalité policière qui attendit les populations mobilisées.

Canacol est surtout critiquée pour ses pratiques environnementales. Avec la pétrolière américaine ConocoPhilips, elle serait une des premières entreprises à utiliser le « fracking » pour exploiter des puits de pétrole de type « non conventionnel » – une méthode interdite dans plusieurs pays pour ses conséquences dramatiques sur l'environnement et sur la santé humaine. Le « fracking » augmente les risques de tremblement de terre en altérant les plaques tectoniques, contaminent l'atmosphère et polluent les sources d'eau avec des éléments radioactifs. Dans le contexte du páramo de Sumapaz, cette pollution du réseau hydraulique souterrain est très inquiétante. Ce réseau n'est pas cartographié, et il est pratiquement impossible d'assurer que les produits chimiques ne contaminent pas la source d'eau qui abreuve des milliers de personnes aux alentours. Une contamination de l'eau aurait également des impacts sur l'activité agricole très importante de la région, qui alimente la capitale du pays. Rappelons que les páramos sont reconnus pour leur rôle important d'absorption et de libération de l'eau. Ils représentent 75 % des réserves d'eau de la Colombie, et abritent une faune et une flore variées dont une grande partie vit exclusivement dans ces écosystèmes.

Si la bataille a été remportée contre Alange Energy, la guerre n'est pas gagnée pour protéger le Sumapaz. Nous restons donc attentif.ves à tout développement concernant le COR-33, le COR-04 et le COR-II et solidaires aux luttes visant à protéger le territoire.

Références et article intégral sur notre site web.

La Piedra, c'est la roche de la résistance, celle qui, dans le soulier des puissants, dérange. C'est celle qui dans toute sa diversité, constitue notre habitat, vitale à nos existences. C'est la roche qu'on lance. Et bien sûr, c'est la roche exploitée. L'extractivisme, modèle économique basé sur l'exploitation des ressources, ravage toujours davantage ici et ailleurs. C'est au "Canada", sur terres colonisées, que la majorité des entreprises minières dans le monde ont leur siège social. Ainsi, les entreprises canadiennes déploient leurs activités en Colombie en toute impunité profitant et nourrissant la violence politique et sociale qui sévit dans ce pays en guerre.

Le Projet accompagnement solidarité Colombie est un collectif qui depuis 2003 réalise de l'accompagnement auprès de communautés et organisations colombiennes tout en faisant des liens entre des luttes ici et en Colombie face à l'imposition de méga-projets d'extraction des ressources.